



Le jeudi 24 septembre 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 18 septembre 2020 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Bernard CAUDAL, Mme Annie HUS, Mme Dorothee GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

Absent excusé (ayant donné pouvoir) : M. Dominique FRETE (à Mme Laura NAESSENS)

N° 20-3-12

Intercommunalité

Métropole Européenne de Lille (MEL)

Commission Locale d'Evaluation des
Transferts de Charges (CLETC)

Mandat 2020-2026
Désignation d'un représentant

Rapport de M. le Maire,

Conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale et du code général des impôts, le conseil métropolitain a adopté le 9 juillet 2020 une délibération portant création entre la MEL et ses communes membres d'une commission locale chargée d'évaluer la charge financière nette des compétences transférées des communes à la MEL.

La commission rendra ses conclusions sous la forme d'un rapport qui sera in fine soumis à l'approbation des conseils municipaux, l'adoption se faisant à la majorité qualifiée.

La commission est composée de 188 membres désignés par les conseils municipaux des communes concernées selon la même grille de répartition que pour l'élection des délégués des communes au conseil métropolitain.

Notre commune dispose d'un siège au sein de la commission d'évaluation de transferts de charges.

Ceci étant exposé, il vous est proposé de désigner comme représentant du conseil municipal au sein de la commission locale de transferts de charges : M. John EVLARD

- Présents :	32
- Pouvoir :	1
- Votants :	33
- Exprimés :	33
- Majorité absolue :	17

A obtenu : M. John EVLARD :

33 voix

Travaux préparatoires
Commission 1 du 2 septembre 2020

Certifié conforme
Le Maire

